

Ambassade de Suisse
L'Attaché de défense

Stockholm, 2 septembre 1974

Collaboration suédoise - suisse
dans le domaine de la technique militaire

L'idée d'une collaboration réglée entre les deux pays remonte au début de l'année 1965. La visite en Suisse du ministre suédois des affaires étrangères T. Nilsson avait donné l'occasion d'un premier échange de vues à ce sujet. L'aide-mémoire résumant les buts de cette collaboration mentionnait en particulier les domaines suivants:

- la recherche
- le développement de matériel
- la production de matériel
- l'utilisation de champs de tir et d'installations et enfin
- l'échange d'informations sur certaines mesures de la défense nationale et leurs implications en politique étrangère.

Ce dernier point visait probablement les problèmes de l'armement atomique. Il avait disparu dans le protocole qui fut signé dans la 2^e moitié de 1966 et l'accord devenait purement technico-militaire.

Les activités développées depuis ce moment là sous les auspices d'une commission mixte sont assez nombreuses pour qu'on puisse parler de contacts réguliers touchant la majorité domaines de l'armement. Certains groupes de spécialistes se connaissent depuis d'assez longues années pour avoir développé des relations empreintes d'une sincère camaraderie. En fait et d'une manière générale les contacts entre spécialistes sont ouverts et francs.

En ce qui concerne les résultats concrets du travail de ces dernières années on peut probablement les résumer de la manière suivante:

1. Bon et fréquent échange d'informations
2. Peu d'activité dans le domaine de la recherche.
3. Peu de développement commun de matériel.
4. Peu ou pas de production commune de matériel.
5. Peu ou pas d'utilisation d'installations.

Du côté suisse les contacts établis ont donné l'occasion non seulement d'évaluer différents matériels suédois mais aussi d'en commander ainsi des engins anti-char BANTAM, des mines anti-personnel, des tourelles pour chars de combat et quelques matériels pour avions Hunter.

Du côté suédois les commandes sont plus modestes, la seule connue importante étant l'achat ou le projet d'achat des canons équipant la version de chasse de l'avions de chasse JA-37 VIGGEN. De petites commandes de minuteriers pour munitions sont données périodiquement à l'industrie suisse.

Une certaine relance de la collaboration a eu lieu après la visite en automne 1972 de M le conseiller fédéral Gnägi en Suède; le résultat le plus concret étant la participation par la Suisse au développement d'un engin suédois de défense aérienne (RBS-70). Il n'est pas exclu que le projet d'acquisition de nouvelles pièces d'artillerie puisse également devenir intéressant sur le plan de la collaboration. Dans les deux cas les pays intéressés pourraient partager développement et production du matériel. Enfin des contacts entre les industries des deux pays sont établis dans le but de donner aux usines suisses un contrat de recherche dans le domaine aéronautique.

En guise de conclusion nous nous permettons de remarquer qu'il est difficile de faire le bilan de ces quelques années, la vue d'ensemble nous manquant pour y arriver. Sur le plan des réalisations concrètes le volume des achats suisse en Suède est plus important que celui des achats suédois en Suisse. En ce qui concerne les perspectives d'avenir il nous paraît que mis à part la détermination de vouloir continuer cette collaboration, son efficacité est fonction de certaines mesures de coordination dans les domaines de la planification financière et matérielle.